

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2015 À 18 HEURES 30

N° 1 - 16/ 2015 : BUDGET PRIMITIF 2015 – BUDGET ANNEXE ZAC ECO² RIEUMAS

L'An Deux Mille Quinze, le 10 février 2015

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 10 février 2015 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Pierre DOAT

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de Michel FRANQUES), Muriel ROQUES-ETIENNE (pouvoir de Marie-Louise AT), Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Sylvie BASCOUL-VIALARD), Claude LECOMTE, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ (Pouvoir de France GERBAL-MEDALLE), Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Fabien LACOSTE (pouvoir de Elodie NADJAR), Pascal PRAGNERE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT (Pouvoir de Claude JULIEN), Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Francis SALABERT (pouvoir de Emmanuelle PIERRY), Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX.

Membres suppléants votants : Mesdames Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU.

Membres suppléants présents non votants : Messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Rino GATEFIN.

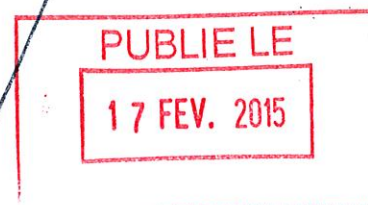
Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES (pouvoir à madame GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO, Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Marie-Louise AT (pouvoir à Muriel ROQUES ETIENNE), Bruno CRUSEL, France GERBAL-MEDALLE (pouvoir à Geneviève PEREZ), Patrice BEDIER, Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Claude JULIEN (pouvoir à Najat DELPEYRAT), Gérard POUJADE, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Robert AZAÏS.

Membres suppléants : Madame, Messieurs, Marie-Claude VABRE, Philippe MARAVAL, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON, Thierry LAFUENTE, Yves CHAPRON.

Présents : 39

Votants : 43



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 10 FÉVRIER 2015

N° 1 - 16/ 2015 : BUDGET PRIMITIF 2015 – BUDGET ANNEXE ZAC ECO² RIEUMAS

Pilote : Finances et budget

Autre service concerné : Direction Générale des Services
Développement économique

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le budget primitif de la ZAC Eco² Rieumas 2015, annexe au budget principal, s'équilibre en dépenses et en recettes à **15 199 090,00 €** dont

8 149 395,00 € en fonctionnement
7 049 695,00 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- les opérations de variation de stock entre sections	7 049 695,00 €
- des cessions de terrains	135 000,00 €
- une subvention exceptionnelle du budget général	964 700,00 €

Total 8 149 395,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les acquisitions foncières	321 000,00 €
- les études d'aménagement	49 200,00 €
- les travaux d'aménagement et d'équipements publics	516 100,00 €
- les frais divers (insertions, taxes foncières et entretien)	213 400,00 €
- les opérations de variation de stocks entre sections	6 084 995,00 €
- le virement à la section d'investissement	964 700,00 €

Total 8 149 395,00 €

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- le virement de la section de fonctionnement	964 700,00 €
- les opérations de variation de stocks entre sections	6 084 995,00 €

Total 7 049 695,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les opérations de variation de stock entre sections	7 049 695,00 €
---	----------------

Total 7 049 695,00 €

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis du Bureau Communautaire en date du 20 janvier 2015,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, par 40 voix pour, 1 voix contre (monsieur Frédéric CABROLIER) **et 2 abstentions** (madame Dominique MAS et monsieur Pascal PRAGNÈRE)

ADOpte le budget primitif ZAC Eco² Rieumas 2015, annexe au budget principal, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **15 199 090,00 €** dont

8 149 395,00 € en fonctionnement
7 049 695,00 € en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 10 février 2015,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE

